

Communiqué des syndicats du Trésor de la Réunion **CGTR, CFDT et SUD**

L'intersyndicale a rencontré le TPG et ses collaborateurs le 23/02/2007 à 8 heures dans la salle informatique entre deux rangées de micros, pour aborder le problème du rétablissement des 35% aux auxiliaires contractuels.

Après la forte mobilisation des agents du Trésor à la Réunion le 8 février (48,5%), la preuve est faite (si besoin en était) que les agents adhèrent à la revendication portée par l'intersyndicale :

- le rétablissement de la majoration pour vie chère aux auxiliaires de bureau recrutés par le Trésor public de la Réunion à compter du 01/01/2007;

- la remise à plat des modalités de recrutement des auxiliaires de bureau, en redonnant la priorité aux chômeurs de longue durée.

Les débats ont été très tendus et la Direction a eu recours au chantage, au mensonge et à de basses attaques personnelles.

L'argumentation du TPG pour justifier la suppression de la majoration repose sur la notion de "contrat de courte durée". Pour l'intersyndicale cette argumentation n'est pas recevable :

- du fait du déficit permanent en effectifs au Trésor à la Réunion, l'embauche de vacataires conduit à couvrir un besoin permanent;

- la limitation de la durée des contrats à un mois a été organisée par l'administration elle-même pour éviter le paiement des indemnités légales de licenciement et de chômage. L'état détourne la loi qui est censée protéger les travailleurs précaires. S'appuyer sur la durée du contrat pour justifier la suppression de la majoration relève du plus profond cynisme.

- Le TPG et le DSF ont décidé la suppression de la majoration au 01/01/2007 dans les deux administrations pour les auxiliaires. Aujourd'hui le TPG déclare ne pas pouvoir rétablir cette majoration pour ne pas créer de discrimination vis à vis des services fiscaux. On atteint là les sommets de l'hypocrisie et de la mauvaise foi ! Il prétend même être disposé à rétablir la majoration aux auxiliaires si son collègue des fiscaux le fait avant lui ...

Ensuite vient le chantage !! Le TPG a déclaré qu'il envisageait fortement de suspendre tout recrutement de vacataire dans l'attente d'une solution. Les agents apprécieront cette décision, sachant que les services et les postes sont en sous-effectif chronique et que les vacataires sont indispensables à l'exercice des missions.

Pour l'intersyndicale le combat continue et doit s'amplifier. Les organisations syndicales de la Fonction publique de la Réunion doivent se rencontrer prochainement pour définir la suite de l'action.

Pierrick OLLIVIER pour la CGTR,

Patrick AUJOUAT pour la CFDT

Philippe GEBHART pour SUD-Trésor